

Financement français de l'EI ? Les députés ne veulent pas de commission d'enquête...

écrit par Le Chatelain44 | 10 décembre 2015



Le 3 Décembre, soit quelques jours après le massacre du Bataclan, l'Assemblée nationale a rejeté la proposition de Loi visant à créer une commission d'enquête sur le Financement Français d'ISIS ! Info bien entendu passée inaperçue !

<http://www.bvoltaire.fr/carolineartus/larme-contre-terrorisme-sortie-de-lisoloir-a-evry,224230>

« *Petit retour en arrière.*

Le 22 mai 2015, sur impulsion du président du Parti Chrétien Démocrate, Jean-Frédéric Poisson, accompagné de 50 parlementaires, l'Assemblée nationale devait se pencher sur une « proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la participation de fonds français au financement de Daesch ». Questionnement soulevé dans un premier temps par l'ambassadrice de l'UE en Irak, Jana Hybaskova, devant les membres des Affaires étrangères du Parlement européen. C'est dire la gravité des soupçons...

Et M. Poisson d'expliquer dans Valeurs actuelles, à quel point il s'avère impératif, pour la France, de « demeurer l'adversaire de Daesch et non son financeur ». D'insister sur l'évidence de ne pas « participer, de près ou de loin,

que cela soit de manière directe ou indirecte au financement des ennemis de la France ». De rappeler, aussi, son rôle de protection séculaire à l'égard des Chrétiens d'Orient ».

Le 25 novembre, la commission de nouveau réunie, et forte de sa proposition de résolution validée par les trois conditions requises – dont une confirmée par Christiane Taubira – il développera ses arguments. **Diplomatie, subventions des pays du Golfe, nécessité absolue d'une traçabilité de notre pétrole – se pourrait-il que la France participe à la santé économique florissante de l'Etat islamique ?** -, des soupçons qui, avérés et portés à la connaissance des Français, provoqueraient sans doute un séisme politique. Et pas que.

Finalement, le 3 décembre, donc, l'Assemblée nationale, dans son texte numéro 622 intitulé « Petite loi », à propos de cette proposition de résolution visant à éclaircir les liens financiers entretenus par la France avec son « ennemi », les « barbares » de l'Etat islamique, a décidé de « ne pas adopter » ladite résolution. Signé : **Claude Bartolone**.

Et les dégénérés Valso el Zéro d'enfoncer le clou en affirmant qu'ils ne remettraient pas en cause leur amitié avec l'Arabie et le Qatar ! Qu'on leur coupe la tête à ces traîtres !